

Le Journal de l'Emploi Lorraine

- Les marchés du futur - Les 5 tendances d'ici à 2015
- Comment sortir du statut d'auto-entrepreneur ?
- Cordées de la réussite : un dispositif ambitieux d'ouverture sociale
- Fiche pratique : je décide de travailler dans la Grande Région
- L'ESS, une affaire d'Etat et de Région
- Une entreprise culottée

La Plume Culturelle

- Ce n'est qu'un au revoir... à l'année prochaine !
- Leçon d'humanité avec « Au-delà du bitume »
- « Quéquette Blues » adapté au théâtre
- Bastien Balt nous entraîne sur « La bonne voie » musicale

7minutes.tv

- L'été de la philosophie

Les marchés du futur

Les 5 tendances d'ici à 2015

Quelle que soit la conjoncture économique, créer, reprendre ou entreprendre une activité, c'est possible. Mais quels sont les créneaux porteurs ? Cinq tendances ont été dégagées grâce à l'observation du quotidien des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC) a dégagé 5 tendances des « marchés du possible » basées sur une étude des comportements des consommateurs à l'attention des entrepreneurs : consommer différemment, réaliser des économies, maîtrise de l'usage, s'informer & apprendre, relancer la consommation.

Les « marchés du possible »

Selon Thierry Baillet, élu de l'Ordre des Experts-Comptables (OEC) Lorraine, « 90 % des idées de création sont dans l'observation du quotidien des consommateurs ». Et pour cause, la première tendance économique relevée est de consommer différemment. Ainsi, le client d'aujourd'hui et de demain recherche le produit personnalisé, « fait maison » qui véhicule des valeurs propres et aspire à un « retour aux sources ».

Prise de conscience environnementale et durable oblige, la deuxième tendance dégagée est l'économie d'énergie et de consommables. Plus responsables et motivés par l'aspect financier, les consommateurs font la chasse au gaspillage et se dirigent vers une gamme de produits et services écologiques.

La maîtrise de l'usage apparaît comme la troisième tendance dégagée. L'étude montre ainsi un changement de mentalité des consommateurs qui sont plus dans l'utilisation que la possession. La vente et la location deviennent des modes de commercialisation en plein boom. De plus en plus connectés voire hyper-connectés, les consommateurs veulent apprendre et s'informer. Ils veulent maîtriser l'information et recherchent une expertise spécialisée notamment grâce au coaching en tout genre et aux conseils de personnes habilitées. Enfin, dernière tendance



observée par le CSOEC, c'est la relance de la communication par la demande de solidarité intergénérationnelle (notamment le besoin d'aide à domicile), le développement de plateformes d'échanges privés et professionnels, mais surtout le retour au service de proximité.

Du côté de chez nous

En Lorraine, de nombreux entrepreneurs ont lancé leur concept en fonction des besoins des consommateurs. Comme en témoigne Angélique Dosda, ancien agent immobilier et créatrice de Sésame Intérieur, « la principale difficulté de la vente de biens rénovés est que les clients n'arrivent pas à s'y projeter ». C'est en donnant des conseils aux clients

et en s'intéressant de très près à la tendance du Home Staging que lui est venue cette idée de reconversion professionnelle.

Une reconversion également menée avec succès pour Christophe Cabarez, ancien cadre dans la grande distribution et aujourd'hui franchisé Coviva (service de maintien à domicile) pour qui « le marché des plus de 70 ans est en pleine progression ». C'est avec rigueur et détermination que ces deux entrepreneurs ont lancé et concrétisé leur projet avec notamment l'ouverture d'une troisième franchise pour Christophe Cabarez, et la participation à la création de l'Union Francophone des Décorateurs et Décoratrices d'Intérieur (UFDI) dont Angélique Dosda est la déléguée régionale pour la Lorraine.

Comment sortir du statut d'auto-entrepreneur ?

Mis en place en 2009, le régime de micro-entreprise a eu un fort engouement pour atteindre 893 000* auto-entrepreneurs bénéficiant de ce tremplin pour leur création. Le projet de loi Pinel ou une activité débordante vous font peut-être réfléchir à quitter ce régime et développer votre activité sous un régime plus « classique ».

Avant de quitter le statut d'auto-entrepreneur, l'entrepreneur individuel doit anticiper et mesurer pleinement les conséquences de cessation de son activité. Pour cela, il doit réfléchir aux opportunités, développer en fonction sa stratégie de développement et fixer les hypothèses de chiffre d'affaires pour les années à venir.

Les raisons du changement

L'auto-entrepreneur ne permet plus de bénéficier du régime de micro-entreprise lorsqu'il y a un dépassement du seuil de chiffre d'affaires. Cela peut-être une bonne nouvelle s'il était votre objectif. Le statut a pour l'heure une limite du chiffre d'affaires (CA) de 81 500 € pour les activités d'achat et de revente et 32 600 € pour les activités de prestations de services. L'auto-entrepreneur peut également décider de quitter ce statut lorsqu'il rencontre trop de charges d'exploitation ou s'il est confronté à la question de la protection de son patrimoine personnel. Enfin, l'auto-entrepreneur peut choisir de quitter ce statut lorsqu'il souhaite étendre son activité, c'est-à-dire ajouter une activité complémentaire hors du champ d'entreprise défini lors de la création du régime auto-entrepreneurial.

Quitter le régime de la micro-entreprise

Dans le cas où l'auto-entrepreneur sort volontairement du dispositif, il doit d'une part, effectuer une déclaration de cessation d'activité sur le site lautoentrepreneur.fr ou auprès du centre de formalité des entreprises (CFE); et d'autre part, renon-

Des professionnels à votre écoute

Pour accompagner les entrepreneurs, de nombreux partenaires sont à leur disposition tels que les CCI, CMA, Urssaf, experts comptables, l'Union des Auto-entrepreneurs, etc.

cer au régime micro-social simplifié. En quittant ce régime, l'auto-entrepreneur a 2 choix. Rester entrepreneur individuel ou s'associer en créant une société. Dans le premier cas, l'entreprise poursuit son activité mais n'est plus considérée au régime micro-social au 1^{er} janvier de l'année suivante. Le statut juridique reste celui d'entrepreneur individuel mais il dépend désormais du régime social des indépendants (RSI) pour les cotisations sociales et les prestations. À ce titre, il devient collecteur de TVA, et doit obligatoirement tenir

une comptabilité d'engagement comprenant un livre journal, un grand livre et un livre d'inventaire. Second cas, la création d'une société oblige l'auto-entrepreneur à radier l'entreprise individuelle et à faire évaluer les valeurs des actifs corporels (biens) et incorporels (clientèle, chiffres d'affaires, etc.). Dans ce cas, l'entreprise n'est plus au régime social et fiscal de la micro-entreprise au premier jour de la création de la société. À vous de choisir entre l'EI, l'EURL ou la SARL.

* Chiffres de mai-juin 2013

À suivre...

Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, a proposé qu'à partir de deux années consécutives de CA supérieur aux seuils de 19 000 euros (services) et de 47 500 euros (commerce), l'auto-entrepreneur soit obligé de basculer dans le régime de droit commun. Ces montants seront discutés en début 2014. « Une année de transition sans hausse brutale de cotisation doit être mise en place pour les auto-entrepreneurs qui basculent vers un régime classique après avoir dépassé ce seuil deux années de suite. Les auto-entrepreneurs ne dépassent pas ce seuil continueraient de bénéficier de ce régime de façon illimitée. L'exonération partielle de cotisations sociales des chômeurs créateurs d'entreprise est maintenue. »

S. LEBLANC / G. LEBLANC



les conseils pratiques

ACTUALITÉS

Formation



GROS PLAN SUR...

Cordées de la réussite : un dispositif ambitieux d'ouverture sociale

De nombreuses actions sont menées par le Gouvernement en faveur de l'équité sociale et de l'égalité des chances. Parmi celles-ci, les « Cordées de la réussite » œuvrent pour favoriser un accès pour tous à l'enseignement supérieur. Activement entrée dans le dispositif, la Lorraine est la quatrième académie de France comptant le plus de cordées. Les « Cordées de la réussite » ont été officiellement lancées, le 18 novembre 2008, dans le cadre de la Dynamique Espoir Banlieues, avec la labellisation de 100 cordées. Inscrites dans le dispositif d'ouverture sociale des filières longues de l'enseignement supérieur, les « Cordées de la réussite » se sont donné pour objectif d'emmener 50 % d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur d'ici la fin 2012. Pari tenu puisque le bilan national des « Cordées de la réussite » 2011/2012 révèle que 57 % des élèves bénéficiaires des cordées sont en filière longue ou en classe préparatoire.

Un principe de solidarité et de partenariats

Elles consistent en la mise en réseau d'un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur (université et grandes écoles) – dits têtes

de cordée – et des collèges, lycées et lycées professionnels appelés établissements source. Ce partenariat repose sur des actions multiples et structurantes telles que le tutorat, l'accompagnement académique, scolaire et culturel, et l'internat. L'objectif est de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur aux jeunes issus de milieux modestes et scolarisés dans des établissements situés en quartiers prioritaires ou en zone rurale. Elles ont pour but in fine de « lever les obstacles psychologiques ou culturels qui les font trop souvent renoncer à s'engager dans la voie des études longues, alors qu'ils en ont par ailleurs les capacités ». Dans ce cadre, étudiants et enseignants des têtes de cordées œuvrent à balayer les a priori mais aussi à transmettre des expériences et les codes appropriés dans le passage vers l'enseignement supérieur.

La Lorraine : 4^e académie la plus active de France

Au total, 326 « Cordées de la réussite » sont portées par des actions dans toutes les académies de France. Parmi celles-ci, l'académie de Nancy-Metz compte à elle seule 17 « Cordées de la réussite » réparties sur les 4 départements

de la Lorraine. Ainsi, l'Université de Lorraine, les lycées Frédéric-Chopin et Raymond-Poincaré, l'Enstib, l'Ensem, les 3 écoles Artem, Sciences Po Paris, l'Enim, l'ICN Business School, l'Ensam, l'Estin, Supélec, et l'Ensa-Nancy sont garants de la mise en œuvre de ces actions auprès des 101 établissements source recensés. Somme toute, ce sont 750 étudiants et enseignants de têtes de cordées qui se mobilisent pour les 4 000 bénéficiaires du dispositif lorrain. Toutefois, l'académie de Nancy-Metz se distingue de toutes les autres grâce à la cordée de la réussite « Nancy – Artem – Ensemble vers l'avenir » qui est la première cordée pluridisciplinaire de France impliquant une école d'art, une école de management et une école d'ingénieur. À elle seule, cette cordée rassemble 750 collégiens et lycéens et est la plus importante cordée en nombre de partenaires de l'académie. Pour continuer dans cette voie, les ambitions ne manquent pas dans l'académie. En effet, la priorité est donnée au développement de l'accompagnement personnalisé mais aussi au développement et à l'intensification du réseau et des relations entre enseignement secondaire et supérieur. C'est du moins, tout le succès que nous leur souhaitons.

Focus territoire | Grande Région

► FICHE PRATIQUE

Je choisis de travailler dans la Grande Région

Dans un contexte économique où le mot « crise » se lit sur toutes les lèvres, certains travailleurs lorrains font le choix de passer les frontières pour trouver du travail. Et pour cause, la Grande Région est la deuxième zone européenne comptant le plus grand nombre de travailleurs frontaliers. Qui, quoi, pourquoi, comment ? Voici quelques clés pour réussir votre projet professionnel dans la Grande Région.

Tandis que le chômage en Lorraine avoisine les 10,2 % (octobre 2012), il est plus faible sur les autres territoires de la Grande Région. Le Luxembourg possède ainsi le taux de chômage le plus bas avec 5,9 % (septembre 2012) contre 6,6 % en Sarre, 5,3 % en Rhénanie-Palatinat et 9,9 % en Wallonie. Souffrant d'un manque de main-d'œuvre qualifiée, ces trois territoires sont à la recherche de profils qualifiés et hautement qualifiés pour lesquels de nombreux postes sont à pourvoir. Tour d'horizon sur les métiers et les profils recherchés.

Quels métiers et pour qui ?

■ Le Luxembourg, la Wallonie, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat sont majoritairement demandeurs d'ingénieurs, techniciens qualifiés et commerciaux. D'un pays à l'autre, la demande se précise et notamment au Luxembourg où les métiers des secteurs de la finance et de l'assurance sont fortement sollicités (comptable, analyste financier, conseiller juridique, secrétaire trilingue, etc.).

■ En Allemagne où l'industrie automobile est très présente, les postes sont à pourvoir dans les domaines du commerce industriel, de la mécanique, de l'électronique et de l'électromécanique.

■ Du côté de la Belgique, l'offre se situe dans les secteurs des industries manufacturières (transformation du bois, mécanique, électromécanique), de la santé et l'expertise informatique.

Avant de postuler sur ces territoires, il est nécessaire de prendre en compte certains critères fréquemment demandés. La maîtrise d'au moins deux langues est essentielle comme c'est le cas au Luxembourg et en Belgique dans certains secteurs d'activité (Horesca*, bancaire, industriel, trans-



UNE BELLAISON

port et logistique). En revanche, en Allemagne, la maîtrise de la langue est obligatoire. Le deuxième point concerne le niveau de qualification, les profils allant de Bac +2 à Bac +5 sont recherchés tout en sachant que les diplômés de Master sont privilégiés. Enfin, dernier point, l'expérience peut être une nécessité ou un plus pour une candidature.

Code du travail

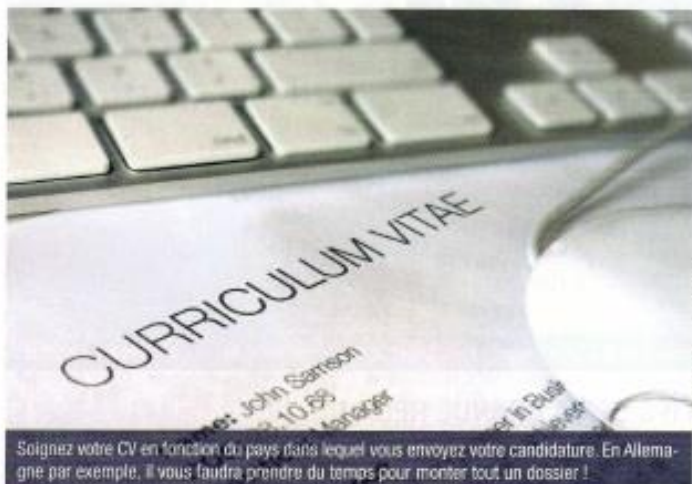
La durée légale du travail au Luxembourg et en Allemagne est de maximum 40 h/semaine, contre 38 h en Belgique. Du point de vue de la rémunération, il n'existe pas de salaire minimum en Allemagne sauf dans les secteurs du bâtiment, du nettoyage, du gardiennage et de la sécurité. Les autres secteurs sont soumis aux dispositions salariales fixées par contrat de travail ou convention collective.

En Belgique, ce sont les conventions collectives qui imposent un revenu minimum mensuel moyen garanti (RMMMG) en fonc-

tion de l'âge et de l'ancienneté. Ainsi, pour une personne de 21 ans sans ancienneté, la rémunération est de 1 472,40 € brut/mois. Pour une personne de 21,5 ans avec 6 mois d'ancienneté, elle est de 1 511,48 € brut/mois. Pour une personne de 22 ans avec 12 mois d'ancienneté, le minimum imposé est de 1 528,84 € brut/mois. Enfin, pour les personnes âgées de moins de 21 ans, les conventions collectives imposent un pourcentage régressif sur le RMMMG.



© BELKUST / FOTODIAGRAM



Soignez votre CV en fonction du pays dans lequel vous envoyez votre candidature. En Allemagne par exemple, il vous faudra prendre du temps pour monter tout un dossier !

Au Luxembourg, la réglementation en matière de rémunération est basée sur la qualification du travailleur. Le salaire social minimum (SSM) mensuel pour une personne non qualifiée est de 1 846,51 € brut contre 2 215,81 € brut pour une personne qualifiée.

Candidature

D'un pays à l'autre de la Grande Région, les normes en termes de candidature varient.

■ Ainsi, en Belgique, il n'y a pas de format imposé pour le CV qui peut être plus détaillé notamment concernant les activités extra-professionnelles. Toutefois, la simplicité est de rigueur, et il est conseillé de ne pas se surprendre.

■ Au Luxembourg, il est préférable de privilégier le CV par compétences (linguistiques

et techniques) plutôt que le CV chronologique et d'insister sur les expériences internationales (stages, volontariat européen, job saisonnier, emploi, etc.). La photographie n'est pas obligatoire mais est de coutume.

■ Un plus grand formalisme est demandé en Allemagne où il faut produire un dossier de candidature sous forme de chemise cartonnée. Ce dernier doit comporter le maximum d'informations vous concernant : CV daté et signé, lettre de motivation, copie des diplômes et des relevés de notes depuis le bac, attestations de stages et tous documents utiles tels que les certificats de travail, les lettres de recommandation, etc.

La recherche d'emploi

Différents acteurs se mobilisent au quotidien pour faciliter vos recherches d'emploi dans la Grande Région parmi lesquelles les agences pour l'emploi : Pôle emploi, l'ADEM (Luxembourg), le FOREM (Wallonie), Arbeit Agentur (Allemagne). En partenariat avec les agences pour l'emploi, le réseau Eures facilite la mobilité professionnelle dans l'UE mais aussi dans les régions transfrontalières comme la Grande Région. Ce réseau met à disposition de nombreux conseillers pour informer, conseiller et orienter les demandeurs d'emploi.

En dehors des circuits traditionnels, la recherche d'emploi dans le marché qualifié « caché » est une tendance qui prend de l'ampleur. Relations personnelles, réseau, candidatures spontanées, cabinets de recrutement, candidatures en ligne, etc. sont autant de démarches que recouvre le marché « caché ». La connaissance de ce marché n'est pas négligeable car il représente 60 % du marché de l'emploi en Alle-

Sitographie

Pour s'y retrouver et trouver votre emploi, n'hésitez pas à consulter régulièrement les sites ressources des pays convoités.

www.pole-emploi.fr
www.eures.europa.eu
www.moovijob.com
www.frontalierslorraine.eu

Luxembourg

www.adem.public.lu
www.monster.lu
www.jobsearch.lu
www.jobs.lu
www.editus.lu

Allemagne

www.arbeitagentur.de
www.monster.de
www.connexion-emploi.com
www.automotive-saarland.de

Belgique

www.leforem.be
www.monster.be
www.jobat.be/fr/
www.jobstoday.be

magne. Une tendance qui se vérifie également au Luxembourg pour lequel les relations personnelles et le réseau (à ne pas confondre avec le piston) constituent le premier canal utilisé pour le recrutement.

La boîte à outils du travailleur frontalier

En partenariat avec le réseau Eures et les différentes agences pour l'emploi, le CRD Eures Lorraine propose de nombreux guides pratique, juridique, d'aide à l'élaboration d'un CV et à la recherche d'emploi à destination des travailleurs frontaliers. Retrouvez l'intégralité de leurs publications sur le site : www.frontalierslorraine.eu.

*Hôtellerie-restauration-café.

Contact

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter ou à prendre rendez-vous avec votre Conseiller Eures :

Pôle emploi International :

Jean-Paul Schoeser,
jpaul.schoeser@pole-emploi.fr
Luxembourg : Eric Barthelemy,
eric.barthelemy@pole-emploi.fr
Allemagne : Pascal Thil,
pascal.thil@pole-emploi.fr
Belgique : Fabien Maurizi,
fabien.maurizi@pole-emploi.fr



En Belgique comme en France, le secteur de la transformation du bois cherche sa main-d'œuvre.

DOSSIER SEMAINE DE LA CRÉATION REPRISE TRANSMISSION

■ Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'ESS, une affaire d'État et de Région

80 000 personnes sont concernées par l'Économie Sociale et Solidaire en Lorraine, soit 6 500 structures qui se distinguent par un mode de gouvernance et des valeurs plaçant l'homme au cœur du projet économique. Et si vous vous laissiez tenter par cette économie véritable ?

Engagée dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) depuis 2009 sur la volonté du président Jean-Pierre Masseret, la Région Lorraine a fait de l'ESS une de ses 12 filières stratégiques définie en fonction de son potentiel économique. Un engagement tenu, selon Lovely Chrétien, vice-présidente déléguée aux actions régionales relevant de l'Économie des Entreprises, « *puisque'il consiste à donner plus de moyens à l'ESS. D'abord en la faisant connaître, ensuite en l'aidant financièrement et en nommant une conseillère régionale déléguée à l'ESS, et enfin, en ayant une chargée de mission qui a donné un bel élan dans ce secteur* ». Un acte fort qui s'est également traduit au niveau national avec la nomination de Benoît Hamon, ministre délégué à l'ESS, permettant de faire connaître et reconnaître ce champ d'activité.

Une économie véritable

Les entreprises sociales et solidaires proposent une autre façon d'entreprendre qui repose sur des statuts, des valeurs et une gouvernance particulière actant pour l'innovation sociale. Associations, mutuelles, coopératives, fondations, mais aussi entreprises d'insertion et entreprises adaptées œuvrent à replacer l'homme au centre du projet économique, où 1 homme égale 1 voix et où chaque employé est impliqué dans l'entreprise et est à même de participer aux décisions et orientations stratégiques de celle-ci. Les valeurs de l'ESS sont aussi de faire en sorte que salariés et bénévoles se sentent bien dans ces structures et soient rassurés par la création et la pérennisation d'emplois non délocalisables. Des valeurs qui sont mieux entendues dans un contexte de crise et qui ont tendance à séduire les jeunes, donnant ainsi le mot d'ordre



Lovely Chrétien : « Notre objectif est la promotion des acteurs et des métiers de l'ESS auprès des jeunes. »

du lancement du mois de l'ESS en Lorraine en novembre avec l'opération « à l'unisson ». Piloté par le Pôle Jeunesse de la Région Lorraine et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale (CRES), l'objectif est de promouvoir l'ESS auprès des jeunes en faisant connaître ses acteurs et ses métiers, qui selon Lovely Chrétien « *souffrent d'un déficit de communication* ».

L'État apporte son aide aux Régions

Marquée par un engagement politique fort, la Région Lorraine entend bien poursuivre sa politique d'accompagnement sur le plan technique et financier des entreprises de l'ESS, et devrait être aidée dans cette démarche par la mise en place

Le mois de l'ESS en Lorraine

→ **6 novembre :** journée professionnelle sur les clauses sociales à destination des collectivités territoriales et des entreprises, à la Maison régionale des Sports à Tomblaine.

→ **Du 19 au 23 novembre :** des stands dédiés à l'ESS seront présents dans toutes les manifestations organisées à l'occasion de la semaine régionale de la création. Une table ronde sur l'entrepreneuriat social se tiendra le 21 novembre à Metz.

d'une Banque Publique d'Investissement (BPI) dont 500 millions d'euros seront réservés aux structures du secteur. Un outil relativement bien perçu par Lovely Chrétien, qui permettra « *d'aider au financement des entreprises mais également à la restructuration et la réindustrialisation des territoires* ». La Région espère ainsi « *pouvoir participer pleinement à sa gouvernance* » et attend de cette banque qu'elle soit « *réactive et cohérente avec les autres dispositifs qui existent* » comme Oséo et la Caisse des dépôts, et qu'elle accompagne l'ensemble des statuts de l'ESS, en particulier les associations, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Contact voir page 38

■ Portrait d'entreprise de l'ESS

Une entreprise culottée

Créée en juillet 2011, l'association *Bou de nature* produit, vend et sensibilise les citoyens aux couches lavables en travaillant uniquement avec des structures locales d'insertion. Bien entourée, l'association a bénéficié d'un accompagnement personnalisé lui permettant de développer son entreprise en toute quiétude.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un secteur d'activité qui séduit de plus en plus de particuliers qui souhaitent entreprendre autrement en intégrant notamment la dimension humaine comme moteur économique. Pour ce faire, les départements, les Régions et depuis peu l'État, œuvrent pour accompagner sur le plan technique et financier les différents statuts d'entreprises de l'ESS. Parmi celles-ci, l'association *Bou de nature*, implantée à Gye (54), a développé un champ d'activité fondé sur l'écocitoyenneté, qui véhicule entre autres les valeurs de l'ESS.

Bou de nature à votre service

Cette association est née de l'initiative de Pamela Manzano, ancienne juriste, qui a décidé de tout plaquer pour se lancer dans le projet des couches lavables: « *J'y crois, c'est un service qui peut se développer* ». En s'appuyant sur les besoins du territoire en matière de couches lavables, le projet a vu le jour en 2007 et s'est concrétisé en juillet 2011 en devenant une association de valorisation et de prévention des déchets par la promotion des couches lavables. Elle concentre son activité sur 4 points essentiels, à savoir la sensibilisation à l'utilisation des couches lavables d'un point de vue environnemental, sanitaire et financier (pour « *stopper les idées reçues* »), la proposition d'un service d'entretien des couches, la location et la vente de divers produits (couches lavables, soins et produits d'entretien bio) et l'accessibilité des couches lavables aux revenus les plus modestes.



L'association *Bou de Nature* a développé un champ d'activité fondé sur l'écocitoyenneté.

Une autre façon d'entreprendre

Pour la co-fondatrice de l'association, Pamela Manzano, « *travailler dans l'ESS, c'est plus qu'un choix, c'est une évidence* ». Cette dernière a pris l'engagement de ne travailler qu'avec des personnes en insertion et de développer des emplois locaux. Ainsi, l'association travaille avec 2 structures sous-traitantes d'insertion et de pré-insertion: l'association Tricot Couture Service située à Vandœuvre-lès-Nancy pour la fabrication à la main des couches lavables, et le centre pénitentiaire de Maxéville pour l'entretien de ces couches.

Par ailleurs, Pamela Manzano attache une importance capitale à la connaissance de ses sous-traitants et à la reconnaissance de leur travail permettant d'instaurer une relation de confiance. Un principe que l'association applique avec ses clients, qui reconnaissent leur professionnalisme et relèvent un service de qualité.

Un accompagnement de qualité

En véhiculant des valeurs environnementales, sociales et solidaires, l'association est reconnue comme entreprise de l'ESS. Elle a, à ce titre, bénéficié d'un accompagnement particulier pour monter son projet et créer son



entreprise. C'est grâce à l'octroi, entre autres, d'une subvention du Fonds Social Européen (FSE) que l'association a pu se lancer. Elle a par ailleurs bénéficié d'aides au fonctionnement de la Région Lorraine et de la fondation Nicolas Hulot, et compte développer de nouveaux partenariats pour continuer à promouvoir les couches lavables. À commencer par la réflexion avec le Cctclor pour la création d'une couche lavable 100 % française qui viendrait des Vosges ou d'Alsace, un cas unique en France.

Contact voir page 38



FECR 2009

- <http://www.laplumeculturelle.com/Ce-n-est-qu-un-au-revoir-a-l-annee-prochaine- a578.html>
- <http://www.laplumeculturelle.com/Lecon-d-humanite-avec-Au-dela-du-bitume a575.html>
- <http://www.laplumeculturelle.com/Quequette-Blues-adapte-au-theatre a571.html>

Bastien Balt

- <http://www.laplumeculturelle.com/Bastien-Balt-nous-entraine-sur-La-bonne-voie-musicale a514.html>



Le lien de l'article n'est plus disponible sur le site Internet de 7minutes.tv, vous trouverez ci-dessous la version numérique.

L'été de la philosophie

Mis en ligne le 09/06/2008 par C. Natella

Rencontre ♦ Ce sont plus de 300 auteurs qui ont participé à la 21ème édition de l'Été du livre, les 6, 7 et 8 juin 2008 à Metz. L'évènement littéraire, placé sous le thème "Mai 68 au Tibet, le livre comme vecteur de liberté" n'a pas manqué d'attirer beaucoup de monde. A cette occasion, nous avons pu entrer dans l'univers de Gaston-Paul Effa, écrivain et professeur de philosophie lorrain.



Gaston-Paul Effa à l'été du livre 2008 à Metz- © 7minutes.tv | CN

METZ._ Un vent de liberté a soufflé cette année sur la 21ème édition de l'été du livre parmi lequel Daniel Picouly était à l'honneur avec "Mai 68, mon amour". D'autres auteurs tels que

Jean-Paul Bosmaher, Patrice de Plunkett, Raphaël Glucksmann, Patrick Mahé et Michelle Zancarini-Fournel étaient réunis pour nous parler de Mai 68.

Au programme, conférences, tables rondes, rencontres, remises de prix, interventions, projections de films et lectures d'auteurs ont fait le bonheur de nombreux visiteurs. Un dispositif agrémenté par les unes de la presse quotidienne régionale sur mai 68. D'autres célébrités étaient présentes comme Isabelle Alonso, Richard Bohringer, Eric Zemmour... pour promouvoir leurs ouvrages. Entre découverte et enrichissement intellectuel, l'été du livre a comme chaque année attiré les grands comme les moins grands pour un seul plaisir commun: la lecture.

La rencontre des auteurs et des lecteurs permet une interaction et un rapprochement de ces deux mondes, pour n'en faire plus qu'un. C'est à cet effet que nous avons rencontré Gaston-Paul Effa. Devenu un des piliers de l'été du livre avec ses 10 apparitions, il se livre à nous avec philosophie. Une rencontre époustouflante sur cet auteur accompli. Mais avant d'être écrivain, il est un homme cultivé, pacifiste, humain et humaniste.

D'origine camerounaise, Gaston-Paul Effa est arrivé en France à l'âge de 14 ans où il est devenu lorrain par adoption. Pour lui, **"on naît d'une langue et non d'une terre"**. Il se considère ainsi lorrain et africain, fier de l'héritage de ses deux continents. L'écriture est pour lui **"un voyage au bout de soi-même, c'est l'exploration de soi [...] Quand on s'est exploré, quand on est bien avec soi-même, qu'est ce qu'on est bien avec les autres"**. C'est ainsi qu'à travers ses ouvrages autobiographiques, il nous livre un peu plus de son intimité, de sa vie au Cameroun et des traditions africaines.

La philosophie, qu'il considère comme **"un art de vivre et non une discipline"** lui a permis de dire et de devenir **"Je"** alors que la tradition lui indiquait d'être avant tout **"Nous"**. Un état qu'il raconte dans son dernier ouvrage intitulé **"Nous, enfants de la tradition"**. Devenu un être à part entière, il ne manque pas de rester fidèle à son pays notamment en construisant une bibliothèque et un collège. Il espère ainsi, au travers de l'instruction, donner une **"intelligence c'est à dire une lecture intérieure"** à tous les Africains afin qu'ils puissent un jour **"finir par s'élever, et par devenir, par être et par dire "Je suis"**. Autant de sagesse que vous pourrez trouver ou retrouver au travers de ses huit ouvrages !